



Les cafés du Tourisme

*« État des lieux des OTA (online tourism agency) :
comment tirer profit sans tomber dans la dépendance ? »*

Le jeudi 10 octobre – 18h à 20h

Maison Célières



En application de sa stratégie de développement touristique, adoptée en Assemblée de province le 8 juin dernier, la province Sud poursuit ses actions de formation en proposant un programme local triennal de professionnalisation des filières touristiques accessibles à l'ensemble des acteurs touristiques de la province Sud.

Dans le cadre de ce programme de formation, la direction de l'Économie, de la Formation et de l'Emploi de la province Sud organise cette année, 3 Cafés du Tourisme. Ces espaces d'échanges, sous forme de conférences et débats thématiques, s'adressent à l'ensemble des acteurs touristiques en province Sud.



Le troisième et dernier rendez-vous est organisé, ce jeudi 10 octobre à la Maison Célières. Animé par Mathieu Vadot, consultant indépendant spécialisé dans le E marketing appliqué au tourisme, ce Café du Tourisme a pour thème « *État des lieux des OTA (online tourism agency) : comment tirer profit sans tomber dans la dépendance ?* ». Brieuc Frogier, élu membre de la commission du développement économique, en charge du tourisme et président du GIE Destination province Sud, sera présent à cette conférence-débat.

Objectifs du programme de professionnalisation des acteurs du tourisme (PPAT)

Afin de répondre à une clientèle de plus en plus exigeante et hyper-sollicitée, les acteurs du tourisme doivent redéfinir leur approche et développer leurs compétences, pour s'adapter à une industrie en constante évolution.

Malheureusement, leurs obligations professionnelles ne leur permettent pas toujours de suivre des formations continues. C'est pourquoi, le programme triennal de formation proposé par la province Sud se veut un outil d'accompagnement et de développement, au service de tous les acteurs.

8 thématiques identifiées :

1. Accueil et relation client
2. Gérer le développement de son activité



3. Culture générale touristique
4. Stratégie marketing et commerciale
5. Stratégie de communication
6. Le secteur du tourisme en Nouvelle-Calédonie
- 7.
8. Le tourisme durable

Public concerné

- Les hébergeurs : hôtels, campings, gîtes, chambres d'hôte, accueil en tribu
- Les restaurateurs
- Les gestionnaires de sites touristiques : parcs, musées, etc.
- Les prestataires d'activités de loisirs et de pleine nature
- Les organismes institutionnels du tourisme : offices de tourisme, associations...
- Les personnels tourisme des collectivités et toute personne engagée dans une démarche de création, développement et/ou évolution d'activité ou de projet à caractère touristique.

Une plateforme numérique

Pour faciliter l'accès des acteurs du tourisme à ce programme de formation, la province Sud a mis en place depuis l'année dernière une plateforme numérique. Celle-ci permet l'inscription en ligne, le suivi, mais également l'accès au contenu pédagogique des modèles proposés.

[Inscription ici](#)

La formation des acteurs du tourisme en 2019

Le programme proposé cette année est basé sur les 8 thématiques qui sont ainsi déclinées en 24 formations/ateliers. C'est au total 40 sessions qui seront proposées sur toute la province



INFO PRESSE

PROVINCE SUD

Sud. Le catalogue est téléchargeable sur le site de la province Sud.

Ce programme se compose de modules de perfectionnement qui font suite aux formations en 2018. Une nouvelle thématique sera abordée : Culture générale touristique.

[Contact presse](#)

Marc SPISSER - Tél. 76 18 74
